



Fiche Info-Qualité

DÉCEMBRE 2023

VACCINATION

La vaccination, qu'est-ce que c'est ?

La vaccination est une intervention qui fait ses preuves depuis plusieurs décennies. Il n'y a qu'à regarder le **nombre décroissant d'individus atteints d'une maladie évitable par la vaccination** pour en apprécier son efficacité.

Le dossier de la vaccination c'est bien plus que le simple fait d'administrer un vaccin chez une personne. C'est la **promotion** de la vaccination auprès des groupes cibles selon le vaccin et des travailleurs de la santé; la **formation** et le **transfert de connaissances** aux vaccinateurs; la **gestion des inventaires** et l'**entreposage sécuritaire** pour assurer la qualité des vaccins; la **logistique** sous-jacente à l'offre de services (ex. : locaux, plage horaire, RH); la **surveillance des couvertures vaccinales**, des **indicateurs de performance** et des **manifestations cliniques inhabituelles (MCI)** survenant après la vaccination. Le dossier de la vaccination, ce sont donc toutes les activités qui se font en amont ou en aval de la vaccination à proprement dite.

Le **Programme québécois d'immunisation (PQI)** vise à améliorer la santé de la population québécoise et réduire le fardeau de plusieurs maladies infectieuses en offrant gratuitement certains vaccins. Le PQI

comprend divers programmes de vaccination, lesquels peuvent cibler toute la population ou seulement certains groupes. Par exemple, le vaccin du zona est maintenant offert aux personnes âgées de 80 ans et plus et à celles qui sont immunodéprimées de 18 ans et plus.

Le **Protocole d'immunisation du Québec (PIQ)** encadre la pratique des professionnels de la santé qui sont impliqués en vaccination.

La promotion de la vaccination en Montérégie

Plusieurs directions des CISSS sont impliquées dans la promotion de la vaccination auprès de la population, ainsi qu'auprès des travailleurs de la santé.

Lors de la campagne de **vaccination contre la COVID-19**, des ateliers de formation sur l'entretien motivationnel ont été offerts aux professionnels de la santé qui étaient impliqués dans la vaccination contre la COVID-19. Le but de ces ateliers était d'avoir une approche particulière chez les usagers hésitants aux vaccins. Des brigades composées d'employés de la santé publique accompagnaient les équipes mobiles de la vaccination des CISSS afin de promouvoir la vaccination auprès des citoyens du quartier visé. Des publications

Facebook ont également été diffusées sur la page de la Direction de santé publique de la Montérégie afin de promouvoir la vaccination contre la COVID-19 auprès de la population. En somme, la vaccination contre la COVID-19 a été la plus grande campagne de masse de l'histoire de la vaccination avec plus de **3,8M de doses administrées en Montérégie**.

Quel est le rôle de la Direction de santé publique ?

L'équipe responsable du dossier de la vaccination à la Direction de santé publique (DSPu) a agi sur plusieurs fronts:

- **La gestion de la distribution des vaccins** dans les sites de vaccination du réseau public et privé;
- **L'évaluation des bris de chaîne de froid** mettant à risque la qualité des vaccins;
- **La surveillance des manifestations cliniques inhabituelles**;
- **La surveillance des couvertures vaccinales** et leur diffusion auprès des partenaires à l'aide de bilans et de cartographies accessibles en ligne;
- **Le maintien et le développement des connaissances** des vaccinateurs de la Montérégie : mise en place du groupe régional d'expertise en immunisation;





Fiche Info-Qualité

VACCINATION

- Le soutien aux professionnels de la santé dans l'application du PQI;
- Le suivi des délais de vaccination et de la couverture vaccinale en milieu scolaire inclus dans l'entente de gestion;
- La participation à des projets de recherche et à des enquêtes nationales.

L'évaluation des activités, services et programmes

La surveillance des couvertures vaccinales et des indicateurs des ententes de gestion par les directions concernées permet de suivre l'impact qu'ont certaines démarches organisationnelles visant à améliorer l'offre de services de vaccination.

Les sites non traditionnels, déployés dans le cadre de la campagne de vaccination contre la COVID-19 à travers les trois CISSS de la Montérégie, ont été évalués dans le cadre d'un projet de recherche. Ceci s'est fait auprès des gestionnaires, employés et citoyens partenaires. Les résultats ont mis en lumière les forces propres à chaque modèle d'organisation et ont permis de dégager des pistes d'amélioration pour les prochaines campagnes de vaccination de masse.

Le travail avec les partenaires en vaccination

Le suivi des ententes de services avec les sites de vaccination et la surveillance des bris de chaîne de froid permettent d'améliorer la qualité de la gestion des produits par les vaccinateurs et de celle des produits administrés en vue d'offrir une vaccination de qualité et sécuritaire pour l'individu.

La disponibilité quotidienne de l'équipe régionale pour répondre aux questions des partenaires de la région (infirmières, médecins, pharmaciens, etc.) permet d'assurer l'application du PQI.

Dans le contexte de la COVID-19, un processus de coordination et de concertation avec les directeurs responsables de la campagne de vaccination COVID-19 a été mis en place sous forme de rencontres hebdomadaires.

Changement de gouvernance en vaccination

En se basant sur le succès de l'organisation de la campagne de vaccination contre la COVID-19, le

MSSS a instauré un changement de gouvernance en vaccination dans l'ensemble du réseau de la santé au printemps 2023 en créant une « Direction vaccination » (DV) dans chacun des CISSS. Pour le CISSSMO, la vaccination est sous la responsabilité de la directrice adjointe des activités de santé publique.

Ceci a engendré une révision du partage des rôles et des responsabilités entre la DSPu et ces nouvelles directions de vaccination. Plusieurs groupes de réflexion et de travail avec les DV ont été pilotés et animés par la DSPu depuis ce remaniement organisationnel afin de convenir des nouveaux rôles de tous et chacun et de faciliter le transfert de certains mandats qui étaient auparavant exclusivement réalisés par la santé publique.

Pour plus d'information :

Jocelyn Robert
Coordonnateur à la Santé publique

